

**Grille de lecture des matières premières * pouvant entrer dans la formulation des
aliments composés pour la production en label rouge « porc »
validée par la commission permanente IGP-LR-STG du 5 février 2014**

Matières premières du point C5 de la notice technique définissant les critères minimaux à remplir pour l'obtention d'un label rouge en « porc »	Dénomination du catalogue européen sur les matières premières en vigueur (Règlement (UE) n° 68/2013)
<ul style="list-style-type: none"> - grains de céréales, leurs produits et sous-produits, - grains ou fruits oléagineux, leurs produits et sous-produits, - graines de légumineuses, leurs produits et sous-produits, - tubercules, racines et fruits, leurs produits et sous-produits, - autres graines et fruits, leurs produits et sous-produits, - produits et sous-produits de la canne à sucre, - huiles et graisses végétales. - produits laitiers, - minéraux et vitamines. - additifs 	<ul style="list-style-type: none"> 1 - grains de céréales et produits dérivés, 2 - graines ou fruits d'oléagineux et produits dérivés, 3 - graines de légumineuses et produits dérivés, 4 - tubercules, racines et produits dérivés 5 - autres graines et fruits, et produits dérivés, 8 - produits laitiers et produits dérivés, 11 - minéraux et produits dérivés, 12.1.1 - Protéine de methylophilus methylotrophus ; 12.1.2 - Protéine de methylococcus capsulatus (Bath) d'alca ligenes acidovorans, de bacillus brevis et de bacillus firmus ; 12.1.5 - Levures et composants de levures (levures de bière) ; 12.1.6 - Ensilage de mycellium issu de la fabrication de la pénicilline ; 12.2.1 - Vinasse [CMS(solubles de mélasse condensées)] 12.2.2 - Sous-produits de la fabrication d'acide L-glutamique ; 12.2.3 - Sous-produits de la fabrication de monochlorhydrate de L-lysine avec Brevibacterium lactofermentum. 13.3.1 - amidon 13.3.2.- amidon pré-gélatinisé 13.6.3 - Mono et diglycérides d'acides gras ; 13.11.1 - Propane-1,2-diol (propylène glycol). <p>- produits et sous-produits de la canne à sucre de la catégorie 7 - Autres plantes, algues et produits dérivés,</p>

* En outre, les additifs et vitamines sont autorisés (C5).

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL SOUS-BOIS CEDEX
TEL. 01 73 30 38 99 / TELECOPIE : 01 73 30 38 04
www.inao.gouv.fr